



**PRÉFET  
DU PUY-DE-  
DÔME**

**Liberté  
Égalité  
Fraternité**

**dossier n° DP 063 423 23 V0017**

date de dépôt : **18 septembre 2023**

demandeur : **Madame BALIGAND Lucy**

pour : **Changement de destination**

adresse terrain : **6 Le Diony, à Sugères (63490)**

Commune de Sugères

**ARRÊTÉ  
d'opposition à une déclaration préalable  
au nom de l'État**

**Le maire de Sugères,**

Vu la déclaration préalable présentée le 18 septembre 2023 par Madame BALIGAND Lucy demeurant 6 Le Diony, Sugères (63490);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour le changement de destination ;
- sur un terrain situé 6 Le Diony, à Sugères (63490) ;
- pour la parcelle cadastrale AB 243 ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu les règles générales d'urbanisme et notamment les articles L.111-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;

Considérant qu'en application de l'article R.421-14 du Code de l'urbanisme, est soumis à permis de construire les travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination entre les différentes destinations et sous-destinations aux articles R.151-27 et R.151-28 ;

Considérant que le projet consiste à transformer un bâtiment agricole en habitation avec percement de nombreuses ouvertures, modification de la structure porteuse et l'installation d'un assainissement industriel ;

Considérant que ce projet nécessite un permis de construire en application de l'article R.421-14 du code de l'urbanisme ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il est fait **OPPOSITION** à la déclaration préalable.

A Sugères, Le **11 OCT. 2023**

Le Maire,  
**Christophe GENEIX**

Le maire,

